

Villeurbanne, le 30/09/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# 8 ENFANTS SANS TOIT À L'ÉCOLE RENAN !

Le 22 août 2022, 1600 enfants dormaient dehors faute de solutions apportées par le 115 du fait d'un manque de places d'hébergement d'urgence<sup>1</sup>.

Au 28 septembre 2022 on compte **2087 enfants sans solution**, soit une augmentation de plus de 30% en trois semaines.

Comme l'a dit le ministre du logement, Olivier Klein, en déplacement à Lyon le 27 septembre 2022 et interpellé par le collectif Jamais sans toit : **« cette situation est inacceptable »**, (Olivier Klein, le 27/09/2022).

### **L'hébergement est un droit inconditionnel.**

L'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles stipule : *« Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment à un hébergement d'urgence. »*

Au niveau de la Métropole lyonnaise, le collectif « Jamais sans toit » recense depuis la rentrée **46 familles** soit **111 enfants sans toit**.

Le ministre a déclaré avoir saisi le préfet de région pour qu'une solution d'hébergement soit apportée à ces familles dans les 48h.

Pourtant, à l'école Renan les familles n'ont reçu aucune proposition d'hébergement.

Par sa parole, le ministre engage l'État.

**« Les enfants doivent avoir un toit et être protégés » (Olivier Klein, le 27/09/2022)**

L'État français ne respecte pas la Convention internationale des droits de l'enfant dont il est signataire. Les droits à l'hébergement et à l'éducation sont bafoués. *Nous demandons que l'État prenne ses responsabilités et se montre à la hauteur de ses engagements.*

A l'école Renan, à Villeurbanne, trois familles sont actuellement sans toit, hébergées de façon temporaire chez des tiers ou dormant dans une caravane. Cela concerne 8 enfants dont 2 bébés de 3 mois. Nous avons alerté les travailleurs sociaux, les élus villeurbannais, et les services de la préfecture sans succès.

## **Nous organisons mardi 4 octobre à partir de 16h un goûter solidaire à l'école Renan A**

Il s'agit de rendre visible cette situation inacceptable et d'alerter les autorités compétentes.

Nous demandons l'ouverture de places d'urgence pour que le droit à l'hébergement de ces enfants soit respecté. Nous demandons la prise en charge de ces enfants et de leur famille.

**Un toit c'est un droit !**

**Collectif Jamais sans toit École Renan**

**Membre du réseau national d'aide aux élèves sans toit.** <https://www.eleves-sans-toit.fr>

**Contacts : Anne-Sophie Huchard 06 95 99 07 14 / Viviane Brunel 06 13 47 99 09**

**Adresse : École Renan A, 365, cours Emile Zola 69100 Villeurbanne**